

République Française
Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 27 avril 2026

Délibération n°2026/076

**Objet : Réhabilitation de l'Institut des filles de Marie
Travaux de reprises structurelles des planchers et adaptations techniques de l'existant**

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
En exercice	Présents	Votants	
46	36	42	
Pour	Contre	Abstentions	
42	-	-	

Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthelemy – COSTA Angèle – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.

Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – COLOMBANI Laurent a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à RAFFO Marie – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph–

Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – FERRANDI Paul-Vincent – LECA Dominique – PINAUD Jean-Michel.

Convocation envoyée le : 14/04/2026 Et affichée le : 14/04/2026	Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 30/04/2026
---	--

VU le Code de la commande publique,

VU le rapport d'analyse des candidatures et offres détaillé en date du 26 mars 2026,

Le Président expose à l'assemblée que, suite à un sinistre, s'est imposée la réalisation de travaux de reprises et de renforcement structurels des planchers existants, ainsi que les adaptations techniques associées.

Les travaux comprennent notamment :

- au rez-de-chaussée et dans la cage d'escalier, des travaux de renforcement de la structure existante des planchers.
- au plancher haut du R+1, la réalisation d'un sur-plancher mis en œuvre au-dessus du plancher existant, destiné à assurer la reprise des charges et la pérennité structurelle de l'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **D'AUTORISER** M. le Président à signer le marché public suivant :

**Réhabilitation de l'Institut des filles de Marie
Travaux de reprises structurelles des planchers et adaptations techniques de l'existant**

Entreprises attributaires :

LOT 1 « Renforcement de structure » :

EGBTP
Quartier Monte Carlo
20600 FURIANI
SIRET : 38154798300035

Montant du marché : **331 550,00 €HT** soit **364 705,00 €TTC.**

LOT 2 « Revêtement de sol » :

EGBTP
Quartier Monte Carlo
20600 FURIANI
SIRET : 38154798300035

Montant du marché : **53 440,00 €HT** soit **58 784,00 €TTC.**

LOT 3 « Ferronnerie » :

FELICELLI METALLERIE
Ponte du Golo
20290 MONTE
SIRET : 48334828000015

Montant du marché : **5 842,00 €HT** soit **6 426,20 €TTC**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait à L'Île-Rousse, le 27 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

